

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LODÈVOIS ET LARZAC

DÉCISION

numéro
CCDC 230629 071

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ETPA MÉDITERRANÉE DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU SEUIL DE PARLATGES SUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE

Le Président de la communauté de communes Lodévois et Larzac,

VU le Code de la Commande Publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que le montant des prestations étant inférieur au seuil de cinq-millions-trois-cent-quatre-vingt-deux-mille euros Hors Taxes (5 382 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier les articles 5211-2, 5211-10 et l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4,

VU la délibération n°CC_200711_03 du Conseil communautaire du 11 juillet 2020 par laquelle le Conseil communautaire délègue au Président la prise de décision prévue aux articles du CGCT susvisés,

VU l'avis d'appel public à la concurrence publié le 6 avril 2023 relatif au marché de travaux d'aménagement du seuil de Parlatges sur la commune de Saint-Pierre-de-la-Fage,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : de conclure le marché relatif aux travaux d'aménagement du seuil de Parlatges sur la commune de Saint-Pierre-de-la-Fage avec la Société par Actions Simplifiée (SAS) ETPA Méditerranée, Montimas CR61, Domaine la Caumette, 34500 BÉZIERS,

-**ARTICLE 2** : de préciser que les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix et que l'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires s'élève à cent-vingt-six-mille-trois-cent-seize euros Hors Taxes (126 316,00 € HT) soit cent-cinquante-et-un-mille-cinq-cent-soixante-dix-neuf euros et vingt centimes (151 579,20 € TTC),

Accusé de réception en
préfecture
34-200017341-20230629-
lmc14925-AR-1-1
Date de télétransmission :
29/06/23
Date de réception
préfecture : 29/06/23

- **ARTICLE 3** : de préciser que les droits, obligations et conditions financières de chacune des parties sont définis dans le rapport d'analyse du marché relatif aux travaux d'aménagement du seuil de Parlatges sur la commune de Saint-Pierre-de-la-Fage, annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : de préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, chapitre 21, article 2128,

- **ARTICLE 5** : de dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Fait à Lodève, le vingt neuf juin deux mille vingt-trois,

Le Président
Jean-Luc REQUI



COMMUNAUTE DE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC



MAITRISE D'ŒUVRE – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SEUIL DE PARLATGES A SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX
RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

Juin 2023



CCE&C - Conseil Ingénierie Expertise

SARL au capital de 10 000 € - SIRET : 502 103 864 000 34 – RCS Montpellier – N° TVA Intracommunautaire FR 59 502103864

Adresse : 13 rue des Amillères, 34150 Gignac Tél : 04.67.67.17.73 E-mail : contact@ccoc.fr

SOMMAIRE

	1
I. Objet de la consultation	5
II. Conditions de la consultation	5
II.1. Procédure de passation des marches	5
II.2. Nomenclature européenne	5
II.3. Décomposition de la consultation	6
II.4. Variantes	6
II.5. Options	6
II.6. Délais d'exécution du marché	6
II.7. Négociation	7
III. Déroulement de la procédure de passation	7
III.1. Publication sur une plateforme de téléchargement	7
III.2. Publicité	7
III.3. Clôture de la consultation	7
III.4. Ouverture des plis dématérialisés	8
IV. Analyse des candidatures et jugement des offres	8
IV.1. Analyse des candidatures	8
IV.2. Critères de jugement des offres	8
V. Analyse des offres remises	11
V.1. Dossiers d'offre remis	11
V.2. Qualification des offres remises	11
V.3. Informations suite à négociation	11
V.4. Critère « prix des prestations »	11
V.4.1. Prix retenu pour les différentes offres	11
V.4.2. Notation du critère « prix des prestations »	13
V.5. Critère « valeur technique »	13
V.5.1. Grille d'évaluation	13
V.5.2. Notation du critère « valeur technique »	14
V.6. Critère « délai d'exécution »	16
V.7. Note globale	17
V.8. Conclusion	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nomenclature européenne du marché.....	6
Tableau 2 : Délais d'exécution maximaux.....	6
Tableau 3 : Nombres de dossiers des entreprises	8
Tableau 4 : Plis dématérialisés reçus et ouverts.....	8
Tableau 5 : Critère d'analyse des offres avec bases de notation ou pondération.....	9
Tableau 6 : Prix global des travaux selon DQE et BPU des offres – Avant négociation.....	12
Tableau 7 : Prix global des travaux selon DQE et BPU des offres – Après négociation.....	12
Tableau 9 : Note des offres pour le critère « prix des prestations » - SANS OPTIONS.....	13
Tableau 10 : Note des offres pour le critère « prix des prestations » - AVEC OPTIONS.....	13
Tableau 11 : Grille d'analyse du critère « valeur technique »	14
Tableau 12 : Evaluation du critère « valeur technique » des offres – Avant négociation.....	15
Tableau 13 : Evaluation du critère « valeur technique » des offres – Après négociation.....	16
Tableau 14 : Note des offres pour le critère « délai d'exécution »	17
Tableau 15 : Note globale et classement des offres – Après négociation.....	17

I. Objet de la consultation

La Communauté de Communes Lodévois et Larzac exerce depuis le 1er Janvier 2018 la compétence GEMAPI sur son territoire couvrant notamment la rivière de Primelle (selon appellation IGN) en aval de Parlatges sur la commune de Saint-Pierre-de-la-Fage.

Suite à la crue majeure de 2015, l'ancien passage à gué du moulin situé à Parlatges en aval de la station de relevage des eaux usées a fait l'objet de travaux d'aménagement réalisés par l'entreprise BALDARE sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Pierre-de-la-Fage pour reprendre et conforter cet ouvrage.

La présente étude a pour objet la définition et le suivi de la mise en œuvre des travaux destinés à réaménager le seuil de Parlatges suite à des travaux d'aménagement réalisés post-crue 2015 qui ont aggravé la discontinuité écologique et l'effet obstacle aux écoulements de cet ouvrage : Blocage du transit sédimentaire, non franchissabilité par les espèces aquatiques, aggravation des débordements amont...

Les travaux consistent en la mise en place à l'intérieur du seuil existant d'une ouverture cadre suffisante pour restaurer une continuité écologique et revenir à un fonctionnement hydraulique et morphologique moins impactant pour l'évolution naturelle de la rivière de Primelle.

Le seuil de Parlatges est un ouvrage hydraulique de franchissement qui permet l'accès courant à au moins 2 habitations. Il peut également servir d'accès de secours au village de Parlatges en cas de coupure de la route D25E4.

Les principales missions prévues sont :

- PRO – Etude de projet : Définition des aménagements du seuil au stade PRO ;
- ACT – Assistance pour la passation des contrats de travaux : Rédaction d'un Document de Consultation des Entreprises (DCE) et analyse des offres reçues ;
- AOR – Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement : Suivi et réception des travaux d'aménagement du seuil.

Ce document est le document d'analyse des offres du marché public de travaux.

II. Conditions de la consultation

II.1. PROCEDURE DE PASSATION DES MARCHES

La procédure de passation utilisée est la **procédure adaptée ouverte**. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique.

II.2. NOMENCLATURE EUROPEENNE

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45240000-1	Travaux de construction d'ouvrages hydrauliques

Tableau 1 : Nomenclature européenne du marché

II.3. DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION

Il n'est pas prévu de tranche au sens des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code des Marchés Publics.

La présente consultation ne fait pas l'objet de décomposition en lots ou d'allotissements au sens des dispositions de l'article L. 2113-10 du Code de la Commande Publique.

II.4. VARIANTES

Les variantes sont autorisées.

II.5. OPTIONS

Les options sont autorisées.

II.6. DELAIS D'EXECUTION DU MARCHÉ

Les délais d'exécution ne pourront pas être supérieurs aux délais maximums indiqués dans le tableau suivant :

Période	Durée
Période de préparation	3 semaines
Période de travaux terrassement / génie civil	9 semaines (hors interruption du chantier)
Délai total d'exécution	3 mois

Tableau 2 : Délais d'exécution maximums

En précision de l'article 28 alinéa 1 et 2 du CCAG Travaux :

- Les délais de préparation et d'exécution sont en **jours ouvrés** ;
- La période de préparation est **contractuelle**, c'est-à-dire qu'en cas de retard dans la remise des documents attendus, les pénalités prévues s'appliquent ;
- Les attendus et les sous délais sont fixés au cahier des charges ou CCTP ;

- Ces délais courent à compter de la date de signature de l'acte d'engagement (valant notification et ordre de service de démarrage de la période de préparation sauf mention contraire) ;
- Le **déla i d'exécution court à partir de la date de signature de l'ordre de service de démarrage de l'exécution de l'étude, mission ou des travaux.**

Le démarrage de l'étude, mission ou des travaux sera notifié par Ordre de Service émanant du Maître d'Ouvrage de l'opération.

II.7. NEGOCIATION

Conformément à un arrêt du Conseil d'Etat, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec chaque candidat sur les prix proposés ainsi que sur les modalités mis en œuvre.

III. Déroulement de la procédure de passation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (RC) ;
- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses annexes ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le détail quantitatif estimatif (DQE) ;
- Plans, coupes.

III.1. PUBLICATION SUR UNE PLATEFORME DE TELECHARGEMENT

Le dossier complet de consultation des entreprises a été publié et mis en ligne sur la plateforme <https://www.e-marchespublics.com> le 06/04/23 à 11h10.

III.2. PUBLICITE

La publicité de cette consultation a été transmise au service éditeur du Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) et mis en ligne avec la référence 23-46403.

III.3. CLOTURE DE LA CONSULTATION

La date limite de réponse des soumissionnaires était le **26/04/2023 à 17h00**.

Nombre de dossiers retirés par les entreprises	14	Cf. registre des retraits
Nombre total de dossiers dématérialisés reçus	3	Cf. registre des offres

Nombre de dossiers dématérialisés reçus	3	Cf. registre des offres
Nombre de dossiers reçus hors délais	0	

Tableau 3 : Nombres de dossiers des entreprises

III.4. OUVERTURE DES PLIS DEMATERIALISES

L'ouverture des plis dématérialisés a été réalisée le 27/04/2023 à 10h par Valérie PRIVAT du Pôle Ressources de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

Les plis suivants ont été remis avant la date limite dans le cadre de la consultation mentionnée en objet :

N° de pli	Désignation des entreprises	Mandataire
1	BALDARE	BALDARE
2	EQUANS INEO	EQUANS INEO
3	SAS ETPA MEDITERRANEE	SAS ETPA MEDITERRANEE

Tableau 4 : Plis dématérialisés reçus et ouverts

Commentaire : Les entreprises ayant remis une offre étaient présentes pour une visite de terrain obligatoire (cf. en **Annexe A**).

IV. Analyse des candidatures et jugement des offres

IV.1. ANALYSE DES CANDIDATURES

Désormais, lorsque l'acheteur public constate l'incomplétude dans l'analyse d'une candidature, il demande au soumissionnaire de la compléter dans un délai approprié.

L'analyse s'est concentrée sur les prix, les aptitudes techniques et les références de tous les soumissionnaires.

Les diverses capacités seront analysées seulement avec le soumissionnaire attributaire avant notification et signature des pièces du marché par l'acheteur public.

IV.2. CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

En application des critères ci-dessous énoncés, classés en fonction de la pondération respective qui leur a été attribuée, l'acheteur public choisit l'offre économiquement la plus avantageuse.

L'article L.2152-1 du Code de la Commande Publique mentionne que « L'acheteur écarte les offres irrégulières, inacceptables ou inappropriées. »

Il est rappelé que toute offre irrégulière ou inacceptable peut être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière peut être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée est systématiquement éliminée. Toute offre demeurant irrégulière peut être régularisée dans un délai approprié. La régularisation d'une offre peut avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée.

Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié.

La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Base de notation ou pondération
1- Prix des prestations	50
2- Valeur technique	40
2.1- Bonne compréhension et reformulation de la commande	5
2.2- Pertinence et optimisation de la méthodologie proposée	20
2.3- Compétences et moyens mis en œuvre par le prestataire	5
2.4- Qualité des rendus	10
3- Délai d'exécution	10
TOTAL – Note globale maximale	100

Tableau 5 : Critère d'analyse des offres avec bases de notation ou pondération

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère ou sous-critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère prix des prestations est la suivante :

Note de l'offre = (Montant de l'offre moins-disante / Montant de l'offre à noter) * Base de notation du critère

Avec :

- Montant de l'offre moins-disante = correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues).
- Montant de l'offre à noter = correspond au prix de l'offre à évaluer.
- Base de notation = correspond à la note maximale pouvant être obtenue.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'Entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

L'offre la moins-disante obtient la note maximale du critère.

La méthode de calcul utilisée pour la notation du critère valeur technique est la suivante :

La note du critère correspond à la somme des notes obtenues par sous-critère.

Note d'un sous-critère = (note du candidat/note maximale pouvant être obtenue) * Pondération

Les notes des sous-critères seront attribuées en fonction de l'échelle suivante :

- 1 - inacceptable
- 2 - insuffisant
- 3 - acceptable
- 4 - satisfaisant
- 5 - très satisfaisant

Notation du critère délai d'exécution :

La meilleure note se verra attribuer la totalité des points du critère. Les autres propositions se verront attribuées les points suivant la méthode de calcul ci-dessous :

(Meilleur délai / délai étudié) x note maximale pouvant être obtenue

V. Analyse des offres remises

V.1. DOSSIERS D'OFFRE REMIS

Les dossiers d'offre remis par les entreprises sont suffisamment complets pour permettre une analyse comparative des offres sur la base des éléments de comparaison qui sont demandés au Dossier de Consultation des Offres (DCE).

V.2. QUALIFICATION DES OFFRES REMISES

L'article L2152-2 du Code de la Commande Publique définit qu' « une offre irrégulière est une offre qui ne respecte pas les exigences formulées dans les documents de la consultation, en particulier parce qu'elle est incomplète, ou qui méconnaît la législation applicable notamment en matière sociale et environnementale. »

L'article L2152-3 du Code de la Commande Publique définit qu' « une offre inacceptable est une offre dont le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché, déterminés et établis avant le lancement de la procédure. »

L'article L2152-4 du Code de la Commande Publique définit qu' « une offre inappropriée est une offre sans rapport avec le marché parce qu'elle n'est manifestement pas en mesure, sans modification substantielle, de répondre au besoin et aux exigences de l'acheteur qui sont formulés dans les documents de la consultation. »

Sur la base de leur contenu, les 3 offres remises ne sont ni irrégulières, ni inacceptables, ni inappropriées.

V.3. INFORMATIONS SUITE A NEGOCIATION

Des questions complémentaires et demande de négociation ont été envoyées aux entreprises ayant répondu.

Cette analyse des offres se basent sur leurs offres remises suite cette phase de négociation / demande de complément d'information.

Seule l'entreprise BALDARE n'a pas répondu à la demande de négociation.

V.4. CRITERE « PRIX DES PRESTATIONS »

V.4.1. *Prix retenu pour les différentes offres*

Les prix global des travaux indiqués au détail quantitatif estimatif (DQE) sont utilisés pour l'analyse des offres et la notation.

L'article L2152-5 du Code de la Commande Publique définit qu' « une offre anormalement basse est une offre dont le prix est manifestement sous-évalué et de nature à compromettre la bonne exécution du marché. »

Ils sont reportés dans le tableau ci-dessous en € HT :

- Avant négociation :

Mandataire de l'offre	Prix retenu €HT SANS OPTIONS	Prix retenu €HT AVEC OPTIONS
BALDARE	99 465.00	131 845.00
EQUANS INEO	139 815.00	154 877.00
SAS ETPA MEDITERRANEE	119 966.00	128 271.00

Tableau 6 : Prix global des travaux selon DQE et BPU des offres – Avant négociation

- Après négociation :

Mandataire de l'offre	Prix retenu €HT SANS OPTIONS	Prix retenu €HT AVEC OPTIONS
BALDARE	99 465.00	131 845.00
EQUANS INEO	136 470.00	151 531.00
SAS ETPA MEDITERRANEE	118 011.00	126 316.00

Tableau 7 : Prix global des travaux selon DQE et BPU des offres – Après négociation

Commentaires :

- Les DQE reçus ont été corrigés sur le prix 209 :
 - Quantité de 31 au lieu de 0 (erreur dans le DQE initial du DCE, prix unitaire issus des BPU après négociation) ;
 - Prix modifié dans l'offre EQUANS INEO après demande d'information complémentaire ;
- Sur la base de leur prix et contenu, les 3 offres remises ne sont pas anormalement basses ;
- Pour les prix **après négociation** :
 - Sans les options, les montants totaux des offres remises sont entre +1.9% à +39.8% plus chères que le chiffre réalisé en phase PRO ;
 - Avec les options, les montants totaux des offres remises sont entre +22.5% à +48.3% plus chères que le chiffre réalisé en phase PRO. Certaines estimations semblent surestimées au regard des travaux à effectuer ;
 - L'offre EQUANS INEO est globalement plus chère que les offres de BALDARE et SAS ETPA MEDITERRANEE ;
 - En prenant en compte toutes les options possibles ou l'option B, l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE est la moins chère mais cela est lié à la sur-estimation de l'option B par l'offre BALDARE ;
 - Globalement, l'offre BALDARE est la moins chère sans les options ou pour chaque option prise séparément, hormis pour l'option B qui est a priori très surestimé dans l'offre BALDARE au regard de ce qui serait à réaliser si cette option s'avérait nécessaire durant les travaux.

V.4.2. Notation du critère « prix des prestations »

Pour rappel, le barème du critère « prix des prestations » est de 50. L'offre la moins-disante obtient la note maximale du critère.

Les notations du critère « prix des prestations » des offres sont présentées dans le tableau suivant :

- Marché de travaux SANS OPTIONS :

Mandataire de l'offre	Avant négociation		Après négociation	
	Note « prix des prestations »	Classement par critère	Note « prix des prestations »	Classement par critère
BALDARE	50.00	1	50.00	1
EQUANS INEO	35.57	3	36.44	3
SAS ETPA MEDITERRANEE	41.46	2	42.14	2

Tableau 8 : Note des offres pour le critère « prix des prestations » - SANS OPTIONS

- Marché de travaux AVEC OPTIONS :

Mandataire de l'offre	Avant négociation		Après négociation	
	Note « prix des prestations »	Classement par critère	Note « prix des prestations »	Classement par critère
BALDARE	48.64	2	47.90	2
EQUANS INEO	41.41	3	41.68	3
SAS ETPA MEDITERRANEE	50.00	1	50.00	1

Tableau 9 : Note des offres pour le critère « prix des prestations » - AVEC OPTIONS

Commentaires (pour les notes **après négociation**) :

- Sans les options, les offres de EQUANS INEO et SAS ETPA MEDITERRANEE sont respectivement +37.2% et +18.6% plus chères que l'offre BALDARE ;
- Avec les options, les offres de BALDARE et EQUANS INEO sont respectivement +4.4% et +20.0% plus chères que l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE.

V.5. CRITERE « VALEUR TECHNIQUE »

V.5.1. Grille d'évaluation

Le critère « valeur technique » a été évalué à partir de la grille d'analyse suivante :

5	2.1- Bonne compréhension et	Cohérence des aménagements proposés avec programme d'aménagement envisagé
---	-----------------------------	---

Travaux d'aménagement du seuil de Parlatges à Saint-Pierre-de-la-Fage

	reformulation de la commande	
20	2.2- Pertinence et optimisation de la méthodologie proposée	Gestion des risques en phase chantier (météo, crues, réseaux existants...)
		Organisation générale du chantier (sécurité, installation base de chantier, protection environnement...)
		Réalisation des travaux
5	2.3- Compétences et moyens mis en œuvre par le prestataire	Moyens humains, CV personnel chantier
		Moyens matériels prévus
		Références / Certificats de capacité
10	2.4- Qualité des rendus	Bureau Etudes d'exécution, tâches prévues pour les études d'exécution, autres missions d'étude
		Phasage et planning prévisionnel des travaux
		Autre

Tableau 10 : Grille d'analyse du critère « valeur technique »

V.5.2. Notation du critère « valeur technique »

Pour rappel, le barème du critère « valeur technique » est de 40 (note maximale). Les notes attribuées à chaque candidat sont les suivantes :

- Avant négociation :

Travaux d'aménagement du seuil de Parlatges à Saint-Pierre-de-la-Fage

Barème	Sous-critères	Champs d'analyse	BALDARE	EQUANS INEO	SAS ETPA MEDITERRANEE
			Points attribués	Points attribués	Points attribués
5	2.1- Bonne compréhension et reformulation de la commande	Cohérence des aménagements proposés avec programme d'aménagement envisagé	3	3	5
20	2.2- Pertinence et optimisation de la méthodologie proposée	Gestion des risques en phase chantier (météo, crues, réseaux existants...)	12	10	16
		Organisation générale du chantier (sécurité, installation)			
		Réalisation des travaux			
5	2.3- Compétences et moyens mis en œuvre par le prestataire	Moyens humains, CV personnel chantier	4	4	4
		Moyens matériels prévus			
		Références / Certificats de capacité			
10	2.4- Qualité des rendus	Bureau Etudes d'exécution, tâches prévues pour les études d'exécution, autres missions d'étude	8	6	8
		Phasage et planning prévisionnel des travaux			
		Autre			
40		Note globale	27	23	33
		Classement par critère	2	3	1

Tableau 11 : Evaluation du critère « valeur technique » des offres – Avant négociation

- **Après négociation :**

Travaux d'aménagement du seuil de Parlatges à Saint-Pierre-de-la-Fage

Barème	Sous-critères	Champs d'analyse	BALDARE	EQUANS INEO	SAS ETPA MEDITERRANEE
			Points attribués	Points attribués	Points attribués
5	2.1- Bonne compréhension et reformulation de la commande	Cohérence des aménagements proposés avec programme d'aménagement envisagé	3	3	5
20	2.2- Pertinence et optimisation de la méthodologie proposée	Gestion des risques en phase chantier (météo, crues, réseaux existants...)	12	10	18
		Organisation générale du chantier (sécurité, installation Réalisation des travaux			
5	2.3- Compétences et moyens mis en œuvre par le prestataire	Moyens humains, CV personnel chantier	4	4	4
		Moyens matériels prévus			
		Références / Certificats de capacité			
10	2.4- Qualité des rendus	Bureau Etudes d'exécution, tâches prévues pour les études d'exécution, autres missions d'étude	8	6	8
		Phasage et planning prévisionnel des travaux			
		Autre			
40		Note globale	27	23	35
		Classement par critère	2	3	1

Tableau 12 : Evaluation du critère « valeur technique » des offres – Après négociation

Le détail des commentaires formulés par champs d'analyse figure en **Annexe B**.

Commentaires :

- L'offre EQUANS INEO est peu développée sur les détails du chantier ;
- Les offres BALDARE et SAS ETPA MEDITERRANEE développe plus en détail le mode opératoire des différentes phases du chantier même si certains points ne sont évoqués ou trop peu détaillés ;
- L'offre SAS ETPA MEDITERRANEE est la mieux développée et détaillée sur le mode opératoire. Elle propose une solution de base avec cadre 3*2 m d'ouverture. Après négociation, l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE améliore sa note en ayant précisé les moyens matériels mis en œuvre pour la pose des cadres ;
- L'offre BALDARE propose une solution variante avec 2 cadres 1.75*2 m (sans répondre à la solution de base).

V.6. CRITERE « DELAI D'EXECUTION »

Pour rappel, le barème du critère « délai d'exécution » est de 10. L'offre avec le délai le plus court obtient la note maximale du critère.

Il est reporté le délai global figurant dans le mémoire technique des offres.

Les notations du critère « délai d'exécution » des offres (avant et après négociation) sont présentées dans le tableau suivant :

Mandataire de l'offre	Délai d'exécution (en jours ouvrés)	Note « délai d'exécution »	Classement par critère
BALDARE	47.00	10.00	1
EQUANS INEO	50.00	9.40	2
SAS ETPA MEDITERRANEE	60.00	7.83	3

Tableau 13 : Note des offres pour le critère « délai d'exécution »

Commentaires :

- Le délai de travaux estimé par les entreprises se situe entre 2 et 3 mois, égal ou légèrement inférieur au délai estimé en phase PRO (60 jours) ;
- A ce délai, se rajoute un délai de 2 semaines pour le raccordement électrique réalisé par ENEDIS ;
- L'offre BALDARE propose un planning de travaux démarrant au 12/06/2023. L'offre EQUANS INEO propose un démarrage à début Juin 2023. L'offre SAS ETPA MEDITERRANEE ne mentionne pas de date de démarrage.

V.7. NOTE GLOBALE

La note globale est la somme des notes des critères de jugement des offres.

Remarque : La note globale doit être effectuée en considérant tous les prix du DQE de la tranche ferme (hors éventuelles tranches optionnelles).

Dans le cas présent, il s'agit d'un marché sans tranches optionnelles. Il est ci-après pris en compte tous les prix des prestations figurant au DQE, y compris les options.

Les notes globales sont présentées dans le tableau suivant (après négociation) :

Nom du candidat	Offre analysée	Prix des prestations (avec options)	Valeur technique	Délai d'exécution	Note finale	Classement final
BALDARE	Variante	47.90	27.00	10.00	84.90	2
EQUANS INEO	Base	41.68	23.00	9.40	74.08	3
SAS ETPA MEDITERRANEE	Base	50.00	35.00	7.83	92.83	1
Base de notation ou pondération		50	40	10	100	

Tableau 14 : Note globale et classement des offres – Après négociation

Commentaires :

- L'offre EQUANS INEO est moins avantageuse que les offres BALDARE et SAS ETPA MEDITERRANEE. Elle est dernière dans le classement ;
- En considérant les options, l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE devance l'offre BALDARE dans le classement (Sans prendre en compte les options, les 2 offres BALDARE et SAS ETPA MEDITERRANEE ont une note globale très voisine) ;
- Les autres points d'analyse sont les suivants :
 - Avec les options, l'offre BALDARE est plus chère mais moins longue que l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE (Sans les options, l'offre BALDARE est moins chère et moins longue que l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE) ;
 - L'offre SAS ETPA MEDITERRANEE satisfait à la solution de base alors que l'offre BALDARE propose une solution variante présentant une largeur de cadre moindre, ce qui peut être plus problématique pour le passage des flottants.

V.8. CONCLUSION

i. Offre proposée par l'entreprise BALDARE

Cette offre ne répond pas à la solution technique de base. Il est uniquement fournie une solution variante avec 2 cadres béton préfabriqué d'ouverture 1.75*2 m. Cette variante n'est pas équivalente à la solution de base sur le plan technique. Il y a un risque plus important de blocage des flottants à cause de la pile centrale formée par la pose en parallèle de 2 cadres plus petits en largeur que le cadre de la solution de base.

L'offre décrit de manière sommaire à détaillée les missions à réaliser, les modalités d'intervention et les principaux matériels utilisés.

Il est fourni quelques références de mission de travaux en cours d'eau dont 1 comparable.

Le personnel dispose des profils nécessaires à la réalisation de la mission.

Le matériel mis à disposition permet de répondre aux besoins de la mission. Néanmoins, il est envisagé la pose de 2 cadres 1.75*2 m en parallèle au lieu de 3*2 m de la solution de base.

Le candidat répond aux principales demandes du cahier des charges sans mentionner le détail de certains points importants pour la réalisation de la mission.

Hors option, cette offre est la plus avantageuse économiquement. **Avec les options, elle n'est plus la plus avantageuse économiquement.**

ii. Offre proposée par l'entreprise EQUANS INEO

Cette offre répond à la solution technique de base avec un cadre béton préfabriqué d'ouverture 3*2 m.

L'offre décrit de manière sommaire les missions à réaliser, les modalités d'intervention et les principaux matériels utilisés.

Il est fourni quelques références de mission de travaux en cours d'eau dont 1 comparable.

Le personnel dispose des profils nécessaires à la réalisation de la mission.

Le matériel mis à disposition permet de répondre aux besoins de la mission.

Le candidat répond sommairement aux principales demandes du cahier des charges sans mentionner le détail de certains points importants pour la réalisation de la mission.

Cette offre est la moins avantageuse économiquement.

iii. Offre proposée par l'entreprise SAS ETPA MEDITERRANEE

Cette offre répond à la solution technique de base avec un cadre béton préfabriqué d'ouverture 3*2 m.

L'offre décrit de manière sommaire à détaillé les missions à réaliser, les modalités d'intervention et les principaux matériels utilisés.

Il est fourni quelques références de mission de travaux en cours d'eau dont 1 comparable.

Le personnel dispose des profils nécessaires à la réalisation de la mission.

Le matériel mis à disposition permet de répondre aux besoins de la mission. Le candidat répond aux principales demandes du cahier des charges sans mentionner le détail de certains points importants pour la réalisation de la mission.

Hors option, cette offre n'est pas la plus avantageuse économiquement. **Avec les options, elle est la plus avantageuse économiquement.**

iv. Choix proposé

Les 3 offres reçues sont réalistes et permettent la réalisation des travaux d'aménagement hydraulique envisagés. Néanmoins, l'offre BALDARE propose une solution variante non équivalente sans répondre à la solution de base.

Au vu des notes globales, des éléments précités, les offres proposées par les entreprises **BALDARE ou SAS ETPA MEDITERRANEE** sont les plus intéressantes :

- **En considérant l'ensemble des travaux du marché, l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE a une meilleure note globale que l'offre BALDARE ;**
- Dans le détail, l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE a une meilleure note économique avec les options et une bonne note technique (meilleure solution proposée parmi les offres reçues). L'offre BALDARE a une meilleure note économique sans les options et une note moyenne technique (solution variante peu satisfaisante) ;
- Pour l'offre BALDARE, une ouverture par cadre de 1.75 m (pour une ouverture hydraulique globale de $2 \times 1.75 = 3.5$ m) au lieu de l'ouverture initiale par cadre de 3 m aura pour conséquence un plus grand risque de formation d'embâcles en cas de crue (plus grande difficulté pour les moyens et gros flottants à passer sans être piégés dans l'ouvrage submersible) ;

- Pour l'offre SAS ETPA MEDITERRANEE, la pose de cadres 3*2 m respecte la solution de base prévue à l'étude PRO.

L'offre EQUANS INEO respecte la solution de base avec cadre 3*2 m. Toutefois, cette offre est la moins avantageuse économiquement.

En terme de fonctionnement hydraulique et morphologique de la rivière de Primelle, la solution de base avec cadre 3*2 m est à préférer à la solution variante 2*(1.75*2) m, notamment pour limiter le risque de blocage des flottants dans le nouvel ouvrage.

Pour des raisons techniques, il est préférable de maintenir une ouverture hydraulique la plus grande possible pour limiter les opérations d'entretien sur l'ouvrage et les risques de dysfonctionnement en période de crue (blocage des flottants, transit des matériaux solides...).

Au final, compte tenu de l'analyse des critères énoncés dans le règlement de la consultation, l'offre de l'entreprise SAS ETPA MEDITERRANEE est économiquement la plus avantageuse. L'entreprise présente les garanties financières, techniques et professionnelles suffisantes pour exécuter les prestations.

Par conséquent, il est proposé de retenir la SAS ETPA MEDITERRANEE.

Les prestations seront rémunérées par application des quantités réellement exécutées et des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix. L'évaluation des prestations à exécuter sur la base des prix unitaires s'élève à 126 316.00 €HT soit 151 579.20 €TTC.

Enfin, il devra être rappelé que la description des travaux de mission du cahier des charges prévaut et qu'il est attendu un démarrage de mission au plus tôt.

Annexe A : Attestations de visite





PROJET :

**MAITRISE D'OEUVRE – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SEUIL DE
PARLATGES A SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE**

PHASE :

CONSULTATION DES ENTREPRISES

ATTESTATION DE VISITE

Je soussigné, Mr ou Mme BALDANE PALLIPE

représentant l'entreprise SANL BARDARE

(signature)

Certifie avoir visité les lieux du site de projet ce jour : 12/04/2023

En présence d'un représentant du Maître d'ouvrage ou du Maître d'œuvre.

M. CATALA
CCLL- SIELL
Technicien de rivières

M. THELEN
CCE&C
Maîtrise d'Œuvre

CCE&C
13, rue des Armillères
34150 GIGNAC
Tel : 04.67.67.17.73
SIRET 522 1038 64 000 20

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SEUIL DE
LAGES A SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE
CONSULTATION DES ENTREPRISES

ATTESTATION DE VISITE

Designé, Mr ou Mme
Représentant l'entreprise
(Nom et Prénoms)
Fonction (NPR)

[Signature]

Avoir visité les lieux du site de projet ce jour : 12/04/2023
En présence d'un représentant du Maître d'ouvrage ou du Maître d'œuvre.

M. CATALA
CCLL - SIELL
Technicien de rivières

[Signature]

M. THELEN
CCE&C
Maîtrise d'Œuvre

[Signature]
CCE&C
13, rue des Armillaires
34150 GIGNAC
Tel : 04 67 67 17 73
SIRET 502 1038 64 000 20



PROJET :

**MAITRISE D'OEUVRE – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SEUIL DE
PARLATGES A SAINT-PIERRE-DE-LA-FAGE**

PHASE :

CONSULTATION DES ENTREPRISES

ATTESTATION DE VISITE

Je soussigné, Mr ou Mme CERANO Pascal
représentant l'entreprise ETPA Méditerranée
(signature)

Certifie avoir visité les lieux du site de projet ce jour : 12/04/2023

En présence d'un représentant du Maître d'ouvrage ou du Maître d'œuvre.

M. CATALA
CCLL - SIELL
Technicien de rivières

M. THELEN
CCE&C
Maîtrise d'Œuvre

CCE&C
13, rue des Armières
34150 GIGNAC
Tel : 04.67.67.17.73
SIRET 502 1038 64 000 20

**Annexe B : Détail de
l'évaluation du critère « valeur
technique » des offres**



			BALDARE	
Barème	Sous-critères	Champs d'analyse	Commentaires	Points attribués
5	2.1- Bonne compréhension et reformulation de la commande	Cohérence des aménagements proposés avec programme d'aménagement envisagé	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension globale acceptable, quelques manquements, quelques imprécisions ou erreurs d'ordre de tâches à effectuer - Evoqué les dévolements amont et la pose des cadres - Peu de précision sur les protections de berge contre l'érosion en enrochements 	3
20	2.2- Pertinence et optimisation de la méthodologie proposée	Gestion des risques en phase chantier (météo, crues, réseaux existants...)	Pas de précision	12
		Organisation du chantier (accès, installation base de chantier, préparation, sécurité, protection environnement, déchets...)	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprise située sur la commune de Saint-Pierre-de-la-Fage - Plans de circulations et de signalisations - Panneau d'information en début et fin de chantier - Installation de chantier et base de vie : abri mobile de chantier, située proche de la station de relevage - Réalisation des DICT - Relevés des ouvrages existants pour contrôler la bonne exécution des travaux et plan de récolement autant de fois que nécessaire (géomètre interne) - Recherche des réseaux et traçage au sol - Sondage à la mini-pelle au niveau des points de raccordement des dévolements - Accès au chantier via la descente d'accès au ruisseau de la Fagette puis lit du ruisseau jusqu'au passage à gué. - pour camions presteur et touilles béton - Respect des recommandations de la Police de l'Eau pour les travaux en rivière - Dispositif de filtration : Ballots de paille et géotextile - Evacuation des déchets de béton ou canalisation vers carrière interne pour tri et valorisation 	
		Réalisation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Dévolement - tranchée à fil d'eau buse cadre - 0.5 m - lit de pose en gravillon 2/6 - remise en service rapide de TAEP, essai de potabilité par entreprise IRL, rinçage 2h / désinfection / rinçage 2h puis 24h - EU : tubes PEHD de 6 m soudés avec manchons électrosoudables, essai de pression interne, mise à l'arrêt de la station de relevage / camion hydrocureur pour vidange, raccordement sur la nouvelle canalisation - INEDIS : pose du fourreau et prise en compte de l'arrêt de chantier pour raccordement par INEDIS - Pose des cadres - échancre de 4.5 m en fond / 6 m en crête - préparation du fond de fouille et des ancrages latéraux - pose des enrochements aval avant cadres - béton de propreté C20/25 sur surface de 4*11 m sur 10 cm d'épaisseur - pose de 2 cadres 1.75*2.00 (St) à la pelle au lieu de 1 cadre 3*2 en raison du poids levable par les engins -> Solution variante non équivalente à la solution de base (blocage flottants plus important) - pose des enrochements avec fondation - comblement des fouilles et liaisonnement au béton armé - pose d'ancrages et d'armature, coulage béton C30/37 pour lier massif béton et dalle supérieure - nettoyage / burnage - retrait du dispositif de gestion des eaux - rembe en état du lit pour nouvelle cote de fond de l'ouvrage - matériaux du lit existant mis en aval 	
5	2.3- Compétences et moyens mis en œuvre par le prestataire	Moyens humains, CV personnel chantier	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de l'entreprise : 26 - Equipe de chantier : 1 chef de chantier + 6 personnes avec chef d'équipe + chauffeur de pelle + agent de pose / canalisateur + 3 chauffeurs camion - Formations AIPR, habilitation électrique H000 	4
		Moyens matériels prévus	<ul style="list-style-type: none"> 1 pelle sur chenille 20t à 26t 1 mini-pelle 3t 1 camion porte-engins 1 camions 8*4 (32t) ou 6*4 (26t) 1 plaque vibrante 1 pilonneuse hydraulique pour mini-pelle 1 groupe de pompage (location) 1 niveau laser terrassement ou canalisation + 1 tachéomètre (certifiée en géoréférencement) + fourgon atelier avec outillage 	
		Principaux matériaux utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres béton : PALEAU (CIFFREO BONNA) - Béton : Milau Béton - Ferrailage : - Enrochements, grain de riz, GNT : Carrière du Pic Saint-loup - Gaines TPC : RYB (BAURES / CIFFREO BONNA) - Canalisation PEHD : RYB (BAURES / CIFFREO BONNA) 	
		Références / Certificats de capacité	Liste des travaux 2018-2022 Quelques travaux en cours d'eau	
10	2.4- Qualité des rendus	Bureau Etudes d'exécution, tâches prévues pour les études d'exécution, autres missions d'étude	<ul style="list-style-type: none"> - Etude, plan d'exécution et récolement fait en interne (1 ingénieur chargé d'affaire) - Plan d'EXE masse, profil en long, profils en travers (coupe de la piste et plateformes), détail des points singulier (panneaux de signalisation, ...) + Gestion des eaux de pluie - Détection de réseau en interne - Mission topographique réalisée en interne - Mission géotechnique G3 : CEBTP / SOLEA BTP - Mission étude de béton armé : ARTES - Charte Qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement du Languedoc-Roussillon 	8
		Phasage et planning prévisionnel des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Phasage global - préparation globale - préparation des emprises (piste via le ruisseau de la Fagette, dispositif anti-pollution, implantation topo) - dévolement des réseaux - pose des dalots - Durée globale de 47 jours - A partir du 12 mai 2023 	
		Autre	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Assurance Qualité (PAQ), contrôle intérieur (interne / externe) par personnel de l'entreprise, distinction entre point critique et point d'arrêt (préavis de 48h) - Plan Assurance Environnement (PAE) : Plan non prévu mais mesures prises = Sensibilisation du personnel, gestion des pollution accidentelle (kit antipollution, bac de récupération...), protection de l'air, limitation des émissions sonores, diminution des consommations d'énergie, SOGED (déchets), incendie, pollution des eaux - Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) 	
40			Note globale	27

			EQUANS INEO	
Barème	Sous-critères	Champs d'analyse	Commentaires	Points attribués
5	2.1- Bonne compréhension et reformulation de la commande	Cohérence des aménagements proposés avec programme d'aménagement envisagé	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension globale moyenne, des manquements ou imprécisions ou erreurs d'ordre de tâches à effectuer, peu de détails sur les travaux - Quelques informations peu développées sur les dévolements amont et la pose des cadres et les protections de berge contre l'érosion en enrochements 	3
20	2.2- Pertinence et optimisation de la méthodologie proposée	Gestion des risques en phase chantier (météo, cras, réseaux existants...)	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de précision 	10
		Organisation du chantier (accès, installation base de chantier, préparation, sécurité, protection environnement, déchets...)	<ul style="list-style-type: none"> - Plan d'installation de chantier avec roulotte de chantier - Réalisation des DICT - Matérialisation des réseaux souterrains - Respect des prescriptions de la Police de l'Eau (bac de rétention avec botes de paille et géotextile) - Procédure d'intervention en rivière avec le batardeau aval et la zone de décantation - Accès au chantier via la descente d'accès au ruisseau de la Fagette puis lit du ruisseau jusqu'au passage à gué - Transport en double fret pour réduire les trajets - Mesures pour la réduction du bruit 	
		Réalisation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de réaliser le raccordement électrique pour ENEDS - Prévoir 3 fourreaux en acier DN250, DN 200, DN 150 pour les dévolements amont - Pose de cadre 3*2 m à la grue - Mise en place des enrochements libres amont à la pelle 27t et des enrochements liaisonnés aval à la mini-pelle 	
5	2.3- Compétences et moyens mis en œuvre par le prestataire	Moyens humains, CV personnel chantier	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel de l'entreprise : 90 - Equipe de chantier : 1 chef d'équipe + 4 ouvriers + 1 ouvrier pour la réception des cadres - Habilitation TST pour réseau électrique 	4
		Moyens matériels prévus	<ul style="list-style-type: none"> - 1 mini-pelle 5t - 1 pelle à chenille 27t - 1 compacteur - 1 plaque vibrante - 1 camion 6*4 - 1 pompe à béton pour la dalle supérieure - 1 pompe à eau 200m³/h sur groupe électrogène - 2 grues PPM 	
		Principaux matériaux utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres béton 3*2 intérieur MOD 250 (11.64t) : BONNA SABLA - Béton C20/25 C30/37 : GERMAIN BETON - Ferrailage : AMSA REL - Enrochements, grain de riz, GNT :- - Gaine TPC, canalisation PEHD : PIPEUFIE - Raccordement EU et AEP : BATAARD - Regard : NORINCO + BONNA SABLA 	
		Références / Certificats de capacité	Quelques références de travaux en cours d'eau (pont , réseaux EU)	
10	2.4- Qualité des rendus	Bureau Etudes d'exécution, tâches prévues pour les études d'exécution, autres missions d'étude	<ul style="list-style-type: none"> - Etude et plans d'exécution faits en interne - Détection de réseau en interne - Mission topographique réalisée en interne - Mission étude de béton armé : sous-traitant en contrat cadre 	6
		Phasage et planning prévisionnel des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Phasage global - Gestion des eaux - Démolition du seuil existant au droit des cadres - Terrassement pour tranchée des dévolements, pose fourreau et enrobage béton armé - Pose des cadres : Gros béton, mortier de pose, mise en place de 2 PPM (1 pour le déchargement, 1 pour la pose) + transport dans camion 6*4 - Enrochements et maçonnerie - Durée globale de 10 semaines - A partir de début Juin 2023 	
		Autre	<ul style="list-style-type: none"> - Plan Assurance Qualité (PAQ) - Plan SOGEG (déchets) - Engagements RSE de EQUANS 	
40			Note globale	23

SAS ETPA MEDITERRANEE	
Commentaires	Points attribués
Bonne compréhension du programme d'aménagement	5
<ul style="list-style-type: none"> - Intervention sur site en moins de 2h si besoin - Personne en astreinte téléphonique 24h/24 - Veille auprès des services météo pour anticiper risque de crue - Projet des installations de chantier avec bureau, vestiaire, local, sanitaire - Nomination d'un responsable COVID - Etat des lieux contradictoires avant/après travaux avec constat d'huissier - Réalisation des DICT - Bouée de sauvetage à proximité du chantier - Mise en place d'une signalisation d'approche au chantier - Accès au chantier via la descente d'accès au ruisseau de la fagette puis lit du ruisseau jusqu'au passage à gué, pour engins et PL + accès VL par le hameau (route existante) - Registre de chantier avec travaux du jour et traçabilité des déchets évacués - Nettoyage quotidien de chantier - Dispositif de filtration : gabions et geotextile - Evacuation des déchets vers décharges contrôlées et agréées - Mesures en faveur du développement durable et de l'environnement (proche Natura 2000, ZNIEFF), emprise du chantier réduite au maximum - Engins avec huiles biodégradables, produits résorbants ou absorbant en cas de pollution accidentelle 	
<ul style="list-style-type: none"> - Barrage anti-MES puis pose des batardeaux en big bags d'argile puis pose du groupe de pompage avec un puisard et poires de niveau pour automatiser la pompe - Tranchées de dévolement avec pose des différents réseaux, coulage du béton de protection, remblai et compactage - Démolition du seuil existant avec implantation des zones à scier, pelle avec BRH ou marteaux piqueurs pneumatiques - Terrassement en déblais et évacuation des gravats type béton - Coulage du béton de propreté à la benne à béton - Préparation du lit de pose - Pose de cadre 3*2 m avec 1 à 2 pelle mécanique -> Solution de base demandée - Réalisation des ancrages dans le seuil existant - Mise en oeuvre des poutres en béton armé avec coffrage - Réalisation des enrochements liaisonnés (préparation de l'assise, pose des blocs, réalisation des joints au béton) - Bétonnement des bords du cadre (ferraillage, treillis ST 65C, coffrage, remplissage à la benne à béton) - Mise en place des enrochements libres à la pelle avec pince (préparation de l'assise et pose des blocs) - Ferraillage et bétonnage de la dalle supérieure avec reprise de voirie sciée, coffrage amont / aval et coulage béton - Travaux optionnels <ul style="list-style-type: none"> - regards sur réseau : lit de pose calé au laser, mise en oeuvre à la pelle, remblaiement au grain de riz et matériau du site - Pose de blindage : déblai et pose à la pelle, remblai par couche et compactage - Réfection du seuil : échafaudage, compresseur avec équipement de projection, karcher, machine à injection de coulis (si besoin), élimination des jointes descellés, fissurés ou friables, joints refaits au mortier, remplacement des pierres manquantes - Pose de réseau supplémentaire (avec longueur suffisante de réservation pour futur aigillage) - Mur d'entonnement avec ferraillage, coffrages soignés et béton C30/37 <p>Information complémentaire post négociation : Pour la pose des cadres, nous disposerons de deux Pelles hydrauliques 25/30t ainsi que d'une grue automotrice de chantier afin d'avoir une manoeuvrabilité conforme à l'exécution prescrite. A savoir l'élingage, l'évolution et la mise en place avec emboitement des cadres</p>	18
<ul style="list-style-type: none"> - Equipe de chantier : 1 conducteur de travaux + 1 chef de chantier + 1 géomètre / projeteur + a minima 3 ouvriers / conducteurs d'engin / chauffeur - Formation régulière à la sécurité, DU accessible au personnel, formation CACES et SST - CV du personnel encadrant 	
<ul style="list-style-type: none"> 1 balayeuse 1 camion porte engins 1 mini-pelle 1 pelle à pneu 1 à 2 camion 4*2/6*4/8*4 1 à 2 toupies 1 pompe à béton 1 grue 1 à 2 groupe pompe + groupe électrogène 1 benne à béton + possibilité d'engin de remplacement en cas de panne 	4
<ul style="list-style-type: none"> - Cadres béton 3*2 intérieur MOD 250 (11,64t) : BONNA SABLE, HERLMET - Béton : CEMEX, LAFARGE BETON, UNIBETON - Ferraillage : CAUMES, SNAAM, LAROSA - Barrage anti-MES : DIFOP, RCV, SKCAM - Argile pour big-bag : CDB - Enrochements : CDB 	
Quelques références de travaux en cours d'eau ou canaux (Soulondres, ASA de Canet...)	
<ul style="list-style-type: none"> - Mission topographique : Sud Géo, Lusinchi géomètre, Guillaume Vasquez - Mission géotechnique G3 : Sol Labo Concept - Mission étude de béton armé : IGC 	
<ul style="list-style-type: none"> - Phasage global 1-Délimitation des travaux 2-Demande des DICTs et des autorisations d'accès aux zones de chantier 3-Le débroussaillage et nettoyage sur l'emprise des travaux 4-Accès provisoire 5-Mise en place des batardeaux et barrages anti-MES 6-Mise en place de la base vie et constats d'huissier 7-Mise en place de la canalisation de dévolement 8-Démolition du seuil 9-Déblai toute nature, réutilisation et évacuation 10-Pose de plusieurs ouvrages cadre 11-Réalisation des ancrages 12-Coulage des poutres de butées 13-Pose des enrochements libres et liaisonnés 14- coulage aux droit des voiles 15-Mise en oeuvre de la dalle supérieure 16-Dépose des batardeaux 17-Finitions et repli Délai global de 12 semaines 	8
<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle externe, contrôle interne, points d'arrêt - Attention à l'intégration paysagère - Plan SOSED (déchets) 	
Note globale:	35